

## PIRE Française

---

**De:** LAZZARA Nathalie  
**Envoyé:** mardi 3 mai 2022 12:08  
**À:** HEBETTE AXELLE  
**Cc:** Joseph.BURNOTTE@cepag.be; ibefe.namur; PIRE Française; MICHIELS Françoise; FONTINOY Vincent  
**Objet:** AVIS CEF de Namur - reconduction pour formation au permis de conduire théorique

Madame Hebette,

Suivant la décision de nos membres du 13 septembre 2021, lorsqu'il est question d'une formation organisée par un même opérateur avec un contenu semblable ayant déjà fait l'objet d'un avis favorable par les membres de la Chambre Emploi Formation, l'avis remis par nos Membres est automatiquement un avis favorable moyennant un retour sur les résultats de programmation précédente.

Or, la CEF de Namur a remis effectivement un avis favorable le 20 mai 2019 pour une demande similaire (même opérateur et même contenu de formation) par les ALE de Havelange, de Hamois et de Somme-Leuze. En outre, nous accusons bonne réception de votre retour d'informations relatif à votre précédente demande.

Dès lors, j'ai le plaisir de vous confirmer que votre demande d'agrément concernant une formation au « *Permis de conduire théorique* » dispensée par l'auto-école « La Toto qui roule » reçoit **un avis favorable** de notre Chambre Emploi Formation de Namur.

Nous attirons votre attention sur leur recommandation, à savoir la poursuite de l'apprentissage par la formation pratique au permis de conduire.

Pour Joseph Burnotte, Président,

**Nathalie LAZZARA**

Chargée de mission

Instance Bassin de l'Enseignement qualifiant,  
de la Formation et de l'Emploi de Namur  
(IBEFE Namur)

Boulevard du Nord, 14  
5000 Namur

T. 081/23.96.65

Gsm. 0494/37.93.03

[nathalie.lazzara@forem.be](mailto:nathalie.lazzara@forem.be)



**Pensez environnement !**

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire

---

**De :** HEBETTE AXELLE <axelle.hebette@forem.be>

**Envoyé :** mardi 3 mai 2022 10:28

**À :** LAZZARA Nathalie <nathalie.lazzara@forem.be>

**Objet :** ALE: reconduction pour formation au permis de conduire théorique

Bonjour Nathalie,

À la suite de la réunion d'équipe ALE du jeudi 28 avril 2022 au Forem de Jambes, je me permets de vous envoyer ce mail pour vous demander si c'est possible de faire une reconduction pour une formation au permis de conduire théorique.

Comme dit ce sera la même formation, le même opérateur, la même ALE et la formation a déjà été reconnue par la CEF en date du 22 mai 2019. Voici la référence du courrier reçu en 2019 : IBEFENamur/19/FM/27.

J'ai une personne inscrite à l'ALE qui est fortement intéressée par cette formation et j'ai eu l'approbation lors de mon AG de la semaine passée.

La formation se déroulera la semaine prochaine à raison de 12 heures de cours : du lundi au jeudi en soirée. C'est par la Toto qui roule à Ciney.

Concernant la formation qui s'est déroulée en juillet 2019, le demandeur d'emploi a bien suivi la formation. Il a préféré attendre pour passer l'examen, il voulait encore effectuer des exercices pour être sûr. J'ai dû à plusieurs reprises le contacter pour le motiver. En décembre (si bonne souvenir) il a quand même passé l'examen mais a malheureusement échoué. Par la suite j'ai dû le radier de mon listing et n'était plus dans les conditions pour continuer.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Belle semaine.

Axelle

**Axelle HEBETTE**  
**Collaboratrice ALE Hamois et Havelange**

Lundi et mardi de 9h à 12h (sur rdv l'après-midi)

A.L.E. Hamois

Rue du Relais 4 à 5363 Emptinne

083/61.25.27 - 0492/50.07.32 - mail: [alehamois@skynet.be](mailto:alehamois@skynet.be)

Mercredi de 8h30 à 11h00

A.L.E. Havelange

Rue de la Station 99 à 5370 Havelange

083/61.53.32- mail: [alehavelange@hotmail.com](mailto:alehavelange@hotmail.com)



Agence Locale  
pour l'Emploi